

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès, Inscrites au bureau d'actes.

MARIAGES.

Chag Albe à Wilhelmina Peetz; Ernest N. Minckwitz à Adda A. Smith; Allen J. Swart à Margaret Fox; Geo. Matthews à Sidonia Montana; Edwin A. Roberts à Lucy Thorpe; Ernest G. Fouché à Gabrielle Lafargue; Thos Solomon à Rebecca Klotz; Arthur Taylor à Willie B. Taylor; Randall Dent à Gertrude Steele; Jos. S. Gains à Martha Gardelle; Peter Ghisalberti à Domenica Calamari; Giuseppe Trantacoste à Guleppena Demma; Joseph Shocket à Fannie Pesses.

NAISSANCES.

Mmes Hy Voland, une fille; P. Scabote, une fille; Louis Duplaisir, une fille; Louis Decuire, un garçon; Geo. Youman, une fille; Edw. Vincent, un garçon.

DECES.

Bruno S. Hoffman, 59 ans, 2352 Annapolis; Geo Populus, 32 ans, 219 N. Derbigny; Wm J. Bostick, 23 ans, Hôpital Presbytérien; Suzanne Buse, 47 ans, 2218 Touledano; Rose Bryant, 52 ans, 931 Français; Carrie Miller, 21 ans, No 1737 rue Troustienne; James Dennis, 65 ans, Hôpital de Charité; Eilda Carreau, 54 ans, Hôpital de Charité; Philip Schindler, 48 ans, Bethany Home Sanitarium; Mlle Chas H. Myrick, 32 ans, 1832 Terpsichore; Joseph Jones, 32 ans, Hôpital de Charité; Rose Berodt, 5 ans, Dauphine et Alvar; Chas Edwards, 24 ans, 2212 Melpomène; Alice Williams, 75 ans, Old Folks Home; Madeline Cuneo, 67 ans, 425 Français; Fanny Washington, 71 ans, 417 Dauphine; Albert Foley, 52 ans, 525 S. Genois; Edward Woods, 42 ans, 1914 St Pierre; Anthony Jones, 11 ans, 2901 Septième; Félix Levy, 35 ans, 141 Pierce; Mlle A. C. Brodmann, 72 ans, Hôtel Dieu; Arnold Mouton, 57 ans, 2137 Lapeyrouse.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

E. A. Marcadet vs Luke S. Boudreaux, réclamation de \$1573.19 sur un contrat. Edmond Phior vs Mary Richards, réclamation de \$175.33. James La France vs Barbara Huber, action en dommages de \$10,000. Benjamin Frelich et Peilip Rosenberg vs Otto Sizer, réclamation de \$1250. Dr. Jos. A. Hanna vs Wm S. Ingram, saisie provisoire de \$242. Hugh C. Smith vs Chicago, New Orleans Land & Imp Co., réclamation de \$1080.00 sur un contrat. Successions ouvertes: B. J. Brink, Jessie Cunningham, Robert W. Cunningham, Lela Nelson.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

JUGE A. M. ADOLIN.

Comparaisons: Susie Lonnegan, larcin; Wm Bell, acte de violence; Natvie, meurtres; Warren Roussel, Wm McGarry, acte de violence; Paul Carreau, homicide; Fritz Welger, attaque à main armée; Sharp Blount, Ethel McGee, port d'arme cachée. Trouvé coupable: Joseph Larose, acte de violence. Condamnation: Cora Barnes, larcin, 6 mois de prison. Acquittés: Ed Chapman, témoin à charge; Dan Muller, acte de violence; Louis Bonaso, attaque et blessure; Mary Larose, Buddy Hagan, attaque; John Jones, violation de l'acte de 1905.

LE CARNAVAL.

Arrivée de Rex et de son brillant cortège.

On sait que le roi du Carnaval, qui est la personnalité même et qui ailleurs hérite sa bonne ville de la Nouvelle-Orléans d'une façon toute particulière, arrive la veille du Mardi Gras. Donc, il est arrivé hier, et depuis deux heures de l'après-midi, quand les saives d'artillerie ont annoncé l'entrée de son navire dans le port, il régnait en maître absolu. Il a débarqué à deux heures et quelques minutes au pied de la rue du Canal et a été accueilli avec un enthousiasme indescriptible par ses loyaux sujets se pressant en masses compactes sur le quai et dans toutes les rues parcourues par le cortège. C'est au milieu du bruit assourdissant des sifflets à vapeur des navires et des fabriques que le yacht royal "Stranger" et les bâtiments d'escorte ont parcouru le port pour se rendre au débarcadère. A bord de son yacht le roi avait reçu formellement les délégués envoyés pour le saluer. Après le débarquement du Souverain et de sa Cour, le cortège s'est formé et mis en marche au son de nombreuses musiques militaires. La longue et brillante colonne de soldats et masques, aux costumes, étincelants sous les rayons du soleil, a parcouru plusieurs rues de la ville entre deux haies de spectateurs poussant des acclamations. A l'Hôtel de Ville le maire, les fonctionnaires et leurs invités ont reçu le souverain auquel les clefs de la Cité ont été remises par Mlle Marie Ursula Orland, une charmante fillette de 6 ans, laquelle a adressé à Rex, sans la moindre trace d'émotion, un compliment très bien tourné. Le roi a remercié puis le cortège a repris sa marche au milieu des ovations de la foule. L'escorte du roi était formée d'une garde d'honneur, de plusieurs détachements de milice, d'une escouade de la brigade navale, de détachements de marins, de cadets, etc. Voici l'ordre dans lequel a défilé le cortège: Un bataillon de l'armée régulière des Etats-Unis, commandé par le major Keppart; Un détachement de marins américains du croiseur "Prairie"; Batterie de l'artillerie de campagne de la Louisiane, major F. W. Romann; Compagnie du corps des signaux, capitaine Warner; Détachement de la milice navale, capitaine J. W. Bostick; Bataillon de Vétérans de l'Artillerie Washington, major Allison Owen; Escadron de cavalerie, capitaine W. S. Hare; Chevaliers de la Chambre des Pairs, à cheval, duos et grands du Royaume, et finalement Rex, qui s'avancait triomphant, monté sur son char de l'Etat, resplendissant d'or et de pierres, traité par huit chevaux blancs. Le cortège après avoir parcouru les principales rues du centre de la ville, a terminé sa marche triomphale à l'angle des rues Canal et Chartres.

CHRONIQUE LOCALE.

LE DRAME DE LA RUE BARONNE.

Comparaison de Voorhies.

Cornelius P. Voorhies, qui dans la soirée de samedi a tué à coups de revolver M. Alfred J. Théard, propriétaire du café "Smile", rue Baronne, a comparu hier matin en audience préliminaire devant le juge Fisher de la Première Cour Criminelle de cette ville. Cette comparution a été qu'une simple formalité et n'a pas duré un quart d'heure. Après la lecture de l'arrêt de conviction, Voorhies a plaidé non coupable et a été renvoyé devant la Cour de District sans être mis sous bénéfice de caution. Il a immédiatement réintégré sa cellule et restera écroué dans la prison de paroisse jusqu'au jour de son procès. C'est l'avocat Lionel Adams, un des membres les plus éminents de notre barreau, qui sera chargé de la défense de Voorhies. Lorsqu'il a été introduit dans la salle, le prévenu était accompagné de son père et de son grand père le juge Albert Voorhies, ancien président de la Cour Suprême de notre Etat. Les deux parents avaient peine à contenir leur émotion. On se perd tout en conjectures sur le véritable mobile du crime, car l'enquête ouverte par l'avocat Reynolds est loin d'avoir fait la lumière sur ce sujet. Les deux hommes étaient d'inséparables amis, et à part quelques légères querelles, comme il en arrive parfois, même entre intimes, n'avaient jamais eu, à la connaissance des personnes de leur entourage, aucun sujet sérieux de dispute. Théard, qui avait quelques moyens, aidait fréquemment Voorhies de sa bourse et celui-ci n'avait jamais eu en vain recours aux services de son ami. Qu'est-ce qui a pu motiver le meurtre? Est-ce l'ivresse, la jalousie, une affaire secrète entre les deux hommes? nul ne sait, et seul l'accusé pourrait éclairer la justice. Mais à toutes les questions qui lui sont posées par l'avocat de district ou par des détectives, Voorhies se contente de répondre qu'il ne se rappelle de rien, qu'il était ivre samedi soir, et qu'il ne se souvient rien de la mort de Théard. Il est probable que le grand jury de la paroisse d'Orléans, à sa prochaine séance sera chargé de faire une enquête sur ce meurtre et qu'il rapportera une mise en accusation.

Funérailles de A. J. Théard.

Les funérailles de M. A. J. Théard, la victime du drame de la rue Baronne, ont eu lieu hier matin, à 10 heures, en présence d'un vaste concours de personnes, parents, amis et connaissances de la famille. Le cortège est parti du domicile de Mme Théard mère, 1111 rue Derbigny, et après un service funèbre à l'église Ste Anne, célébré par le

SUICIDE.

George Populus, un homme de couleur employé par la Louisiana Ice Company, s'est suicidé hier matin vers trois heures, en absorbant de l'acide carbonique en sa demeure rue N. Derbigny, 819.

Pickpockets à l'œuvre.

Pendant que William F. Calhoun, un étranger, se trouvait dans la foule à l'intersection des rues Canal et Baronne, hier après-midi vers deux heures, un adroit pickpocket lui a pris sa bourse contenant une somme de \$125.

AVIATEURS FRANÇAIS.

Deux aviateurs français, M. George Mestach et M. Ernest Mathis, sont arrivés ces jours derniers dans notre ville, où ils comptent faire quelques envolées.

LETUIN SERA EMMENÉ AU PENITENCIER D'ATLANTA LA SEMAINE PROCHAINE.

Henri Letuin, le musicien condamné à un an et un jour de pénitencier pour s'être livré à la "traite des blanches" sera emmené à la fin de la semaine à Atlanta, par le marshal fédéral Loisel, en même temps que le nommé Charles Bianchi, condamné à la même peine, pour banqueroute frauduleuse.

RETABLIR et faire parfaitement digérer la nourriture à été l'œuvre heureuse de HOSTETTER'S STOMACH BITTERS pendant 59 ans. Essayez une bouteille. Il se prend pour l'indigestion, Constipation, Dyspepsie, Refroidissements, Grippe.

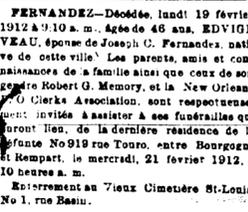
AVIS DE SUCCESSIONS

Nécrologie de William Martin. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 99-222-Division C. Attendu que Forence Neesen, veuve de William Martin a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration dans la succession de son mari William Martin, décédé intestat, à visus par le présent jugement. Elle a fait voir que elle peut convenir d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS DONNELL, Greffier. E. M. Stierck, H. W. Robinson, avocats pour la pétitionnaire. 17 fév-17 21 26

DECES.

FERNANDEZ—Décédé, lundi 19 février 1912 à 9 h 10 a. m. Agé de 46 ans, EDVIGE YEAU, épouse de Joseph C. Fernandez, natif de cette ville. Les parents, amis et connaissances de la famille ainsi que ceux de son registre Robert G. Memory, et la New Orleans O Clerks Association, sont respectueusement invités à assister à ses funérailles qui auront lieu, à la dernière résidence de la défunte No 919 rue Touro, entre Bourgogne et Rempart, le mercredi, 21 février 1912, à 10 heures a. m. Enterrément au Vieux Cimetière St-Louis, No 1, rue Beau.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT



Entrepreneurs de pompes funèbres No 628 RUE STE-ANNE SALONS FUNEBRES. Téléphone No 1043.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.



Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Hd Rempart P.IONE IREMLOOK..... 408

TULANE

CE SOIR Et Toute A Semaine. Matinées Mercredi et Samedi à 2. Charles Dillingham Présente MONTGOMERY & STONE DANS THE OLD TOWN. Semaine Prochaine—The Fortune Hunter. 20 fév-57

Edition Hebdomadaire de "Abelle".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans l'Abelle, quotidien. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AMUSEMENTS

CRESCENT

CE SOIR Et Toute la Semaine. Matinées Mercredi, Jeudi et Samedi à 2. PRIX: Matinées..... 15 25 35 Soirs..... 15 25 50 75

DAVE LEWIS

"Don't Lie to Your Wife" Semaine Prochaine Ward et Vokes. 20 fév-57

ORPHEUM

Matinées Tous les Soirs. PRIX: Matinées..... 10 15 20 Soirs..... 10 15 20

HERMINE ROYER ET COMPAGNIE

LES V. WELCH PORTER WHITE ET C. COMAGNE QUATRE ETOILES CROSSLER ET WELCH HUFORD BENNETT ET B. FORD TET GENOIN ORCHESTRE AUGUSTE VIAN NOUVELTES. 20 fév-57

DAILY MATINEE

SELECTED MOTION PICTURES. LA FAYETTE FORMERLY THE SHUBERT

PETITES ANNONCES.

A VENDRE—Un magnifique ameublement de chambre en bois à l'ébène et un service de table en porcelaine point à la main. S'adresser au Bureau de L'ABELLE. 20 fév-57

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is patentable. Send us your drawing and we will return a free report. Patent Agency of Scientific American. MUNN & Co 361 Broadway New York

LISTE DES FRANÇAIS

Recherchés par le Consulat de France

A LA NOUVELLE-ORLEANS. 522 rue Bourbon. 001-1007

Avrillon, Jacques; Bastard, Jean; Bantaa, Jean; Baylot, Isidore Alexis; Bordenave-Cazotet, Jean; Berkelmann, James; Canton, Jules Bernard; Capdevielle, François; Destez, St-Léon; Faivre, Armand Julius; Faure, Emile; Feucht, Stanislas Joseph Chrétien; Geoffroy, Fernand Marcus; Hamant, Antoine ou ses héritiers; Lacour, Pierre; Labaille, Auguste; Petit Jean, Victor, dit Maury; Porte, Jean; Piton, Constant Louis; Romain Navarre, Héritiers de; Salles, Jacques; Zilbermann, Michel.

JETEZ LES YEUX SUR NOS VITRINES

123 pieds rue N. Remparts—150 pieds rue Iberville.



FRANCIS MAESTRI.



PAUL MAESTRI.

FRANCIS AND PAUL MAESTRI FURNITURE CO.,

LE MAGANIN DE MEUBLES, LE MEILLEUR MARCHÉ EN VILLE. Au Coin des Rues Remparts et Iberville. Phone Main 243. 67 RUE MAGANIN. LEGRAND. PAS DE SUCCURSALE

—Oeci. J'ai besoin que tu viennes à la banque pendant le mois d'août, chaque jour sans manquer. Donc, ne prends pas le congé dont nous avons parlé. —Tu parais préoccupé. —Oui. Un peu. Mais je ne puis m'expliquer davantage. Je pars là-bas... j'ai besoin d'y être. Chaque jour, tu m'entends, viens toi, et prends une lettre qu'Yvon déposera sur cette table. Le soir, tu me la remettras où tu sais. C'est compris? —C'est compris. —Adieu. Merçi! Le ressort se détacha de nouveau, le secrétaire reprit sa place contre la cloison. Et Vandreaux, en rajustant ses lunettes, murmura encore: Yvon piste l'homme, moi je me charge de la femme. Ainsi je verrai bien ce qu'il y a. Qu'elle ne s'avise pas de nous faire obstacle, sinon... malheur sur elle! Ce soir-là, Jacques Saint-Cyran revint aux Chartrettes plus tôt que de coutume. Françoise surveillait dans le parloir le jeu du petit René qui achève de grandir, et avait repris toute la pétulance de son jeune âge. Dix jours avaient passé depuis la foudroyante attaque de croup; la vie reprenait aux Chartrettes son cours monotone. Mme Saint-Cyran malade et sédentaire, avait une insupportable horreur pour tout mouve-

ment. Elle ne quittait pas la propriété, et depuis quatre mois que son mari l'avait laissée avec promesse de vente, n'en était pas sortie quatre fois. A quoi bon! le parc suffisait à ses promenades. Peu lui importait le pays. Les beautés sereines de la forêt voisine, les coteaux aux pentes molles, les paysages calmes, les oisifs incompréhensibles de ce coin de l'île de France, la laissaient indifférente. Elle leur préférait les horizons tourmentés et la lumière ardente de sa patrie. C'était une nature bizarre que Françoise. Rien ne l'intéressait hormis son Jacques et son enfant. Pour ceux-là, toute sa passion, toutes les forces vives de son cœur. Le reste du monde pouvait disparaître, elle n'en aurait cure. Elle ne liait pas, elle ne se livrait pas à ces mille travaux féériques qui occupent les doigts en laissant le cerveau libre de vagabonder à sa guise. Elle ne s'occupait pas de la direction de son "home", laissant ce soin à Dolores Artega. Et pour comble, elle détestait le monde, fuyant les relations, vivant en sauvage à Paris où sa situation lui eût été cependant des amitiés agréables. On ne la voyait ni plus au théâtre. Peut-être y allait-elle deux fois l'an et encore. Une Française ne supporterait

pas quinze jours pareille existence de mollesse. Françoise, elle s'y complaisait parfaitement, et n'aspirait à rien d'autre. Révaasser tout le jour, attendre son mari, espérer ses caresses, se repaître en pensant à celles de la veille, écouter les rires frais de son enfant, lui suffisaient. Nous devons à la vérité de dire, d'ailleurs, que Jacques Saint-Cyran n'avait rien fait, et ne faisait rien pour dissiper cette attente. Il se réjouissait au contraire de la voir augmenter, et, un jour qu'il entendit Dolores Artega faire cette remarque: "Mme Françoise commence à prendre tout ce dégoût comme son pauvre père. Pourra qu'elle ne lui ressemble pas jusqu'à la fin!" on put le voir sourire à la dérobée d'un air très satisfait. C'est ainsi qu'après les premiers moments d'expansion et de joie lorsqu'elle eut retrouvé sa compagnie d'enfance, l'Espagnole retomba dans son apathie coutumière. Il en est de même de bien des choses humaines. Elle avait juré à celle qui saava René une éternelle reconnaissance, et déjà peut-être le poids de cette dette morale l'importunait. Pourquoi? A cause de sa jalousie, de son sberarde, de sa maladroite jalousie. Françoise avait paru enrière, out. Il n'en restait pas moins ac-

quis le trouble éprouvé par elle à la vue de Saint-Cyran, et le trouble non moins évident de Jacques pour qui le connaissait comme avait la prétention de le connaître sa femme. Françoise était belle, mieux que belle, charmante. Elle était de la même race que Saint-Cyran, et toutes sortes d'affinités les devaient rapprocher. Qui sait si ce trouble n'était pas un amour naissant? En ce cas, la plus simple, la plus élémentaire prudence, imposait, à l'Espagnole de tenir son amie à distance. Celle-ci d'ailleurs ne cherchait point à se rapprocher de Mme Saint-Cyran. Elle se prétendait retenue loin des Chartrettes par de multiples engagements, et n'y faisait que de courtes et rares apparitions. Françoise ne cherchait point à la retenu maintenant que son fils était parti. Elle lui disait mollement dans un sourire contraint: —A bientôt, Françoise! Et Françoise répondait du même ton: —A bientôt! Saes! Saes, était le diminutif de Françoise. Ainsi on appelait jadis l'Espagnole en pensant, ainsi la nommait son mari. La jeune femme fut toute honteuse de la voir revenir deux heures plus tôt qu'elle n'avait l'habitude, en ce jour où de nouveau nous pénétrons aux Char-

trées. —C'est bien Jacques, dit elle, tu as compris que je m'ennuyais un peu, toujours seule, et tu as laissé tes chiffres... Cela mérite un bon point! Saint-Cyran se mit à rire. —Cela en mérite même deux, car je sais l'apprendre une heure nouvelle. Où est René? —Il joue sur la pelouse derrière la maison. —Allons le rejoindre.... Le père tint tendre qu'était Jacques, fit mille caresses au charmant garçonnet, après quoi, avisa un banc ombragé non loin de la pelouse, il y entraîna sa femme. —Je vois curieuse de connaître la bonne nouvelle. fit l'Espagnole. Dépêche-toi de me l'apprendre. —Il y en a deux. Commençons par la moins importante. Sache donc qu'à dater d'aujourd'hui jusqu'à mi-septembre je n'irai passer qu'une heure par jour à Paris. Ce qui fait que tu m'auras sur les bras. Et peut-être est-ce fatigant de ma part de t'annoncer cela comme une bonne nouvelle. Françoise eut un coin de son mari. —Méchant, murmura-t-elle tu sais bien que t'adore. Je ne suis heureuse qu'à tes côtés. Rien au monde ne pouvait me faire tant plaisir. Je ne t'ai pas si souvent. Jacques eut un air gête-

diestrait les cheveux noirs de la jeune femme, et, comme elle appuyait la tête sur son épaule, elle ne pouvait voir l'expression équivoque de son visage, le sourire aimable et tendre démentit par la dureté froide des prunelles grises. Il répliqua: —Si tu commences tes reproches, je ne te dirai pas la seconde chose. —Des reproches? La Parisienne m'en réserve! jamais de reproches, mon grand amour. Tout ce que tu fais est bien, tout, même quand cela doit m'attrister. Françoise est ta chose... traite-la comme ta chose. Meurtis-la si bon te semble. Un baiser de ta bouche paye ensuite les plus cruelles douleurs! —Quelle nature exagérée, ma pauvre amie. Qui dirait à t'en rendre que nous sommes mariés depuis dix ans! —Pour moi, il n'y a que dix jours. Ma passion s'avive au lieu de diminuer avec le temps. Je ne pense qu'à toi, depuis l'heure où je suis éveillée jusqu'à l'heure où je m'endors. —Prends garde, petit Saes, nous finirons par être ridicules... la vieillesse viendra.... fandra-t-il encore roucouler? —Toujours! s'exclama l'ardente fille en roulant des yeux en mourée, noyée de tendresse vo-

l'usage. Afin de cacher son agacement il se baissa pour cueillir une fleur. —Voyons, fit il ensuite, passons aux affaires sérieuses, grande folle! —Les affaires sérieuses! c'est bien ennuyeux.... Je n'ai à parler que d'amour. Enfin! puisque tu le veux, j'écoute! —Te rappelles-tu qu'à la mort de ton père, je trouvai dans son coffre fort quantité de papiers de famille, de vieilles lettres, de dossiers, que je mis de côté pour les examiner à loisir? Elle fit, inconsciemment. —Possible! Je me souviens vaguement. —Et bien, ma chère Saes, j'ai, voici quelque temps déjà, fait en classant ces papiers une précieuse découverte. J'ai trouvé entre les feuilles d'un acte notarié, devine quoi? —Que veux-tu que je devine? Ça ne m'intéresse pas. —Attends, tu seras tout à l'heure moins égarée. J'ai trouvé un testament. —De qui? interrogea l'Espagnole sans s'étonner encore. —Non, attends, attends. Laisse d'abord que je t'explique. —Ton père avait un secret, n'est-ce pas? —Oui, elle a mal tourné, elle a pris des amants, elle est entrée au théâtre.